



REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VILLEDIEU




4d. REGLEMENT GRAPHIQUE VILLAGE (1/1.500e)

Dates :
 Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par DCM du 12/01/2007
 Modification du PLU approuvée par DCM du 10/03/2014
 Révision allégée du PLU approuvée par DCM du 26/09/2016
 Révision générale du PLU prescrite par DCM du 31/05/2021
 PLU arrêté par DCM du 01/06/2023
 PLU approuvé par DCM du 30/05/2024
 DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOCUMENT APPROUVE - 30/05/2024

POULAIN URBANISME CONSEIL
 78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN
 Email : contact@poulain-urbanisme.com



Prescriptions surfaciques

- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Espace paysager inconstructible L.151-19 du CU
- Secteur de Taille et de Capacité Limitées
- Secteur de mixité sociale
- Orientation d'aménagement sectorielle
- Périmètre de protection du captage d'eau potable de l'Eygues

Prescriptions ponctuelles

- Changement de destination au titre du L151-11-2° du CU
- Bâti patrimonial au titre du L151-19 du CU
- Cabanon patrimonial au titre du L151-19 du CU
- Arbre protégé au titre du L151-19 du CU
- Fontaine patrimoniale L151-19 du CU
- Monument aux morts protégé au titre du L151-19 du CU
- Statue / Croix / Oratoire patrimonial L151-19 du CU

Zones et secteurs du PLU

- Zone urbaine patrimoniale UA
- Zone urbaine UB
- Secteur urbain en assainissement autonome UBA
- Zone urbaine UE de stationnements publics
- Zone à urbaniser stricte 2AU
- Zone agricole A
- Secteur agro-alimentaire Aa (stecal)
- Secteur agricole Ah pour de l'habitat (stecal)
- Secteur agricole paysager Ap
- Zone à urbaniser AUA pour logements diversifiés
- Zone naturelle N
- Secteur naturel Ne d'aménagements publics

